

Bordeaux, le 26 octobre 2021

APPORT VOLONTAIRE

Dans notre tact pour les ambassadeurs du tri (Unité ECO-Gestes), nous évoquons les luttes de 1995. Beaucoup s'en souviennent, les plus jeunes demandent des détails. Oui, nous étions mobilisés contre le « plan Juppé », privé/public, tous concernés. Dans un même temps, il y avait des revendications locales telle que la reprise en régie de la collecte du verre. Après plus de 3 semaines de grève et de mobilisation, c'était fait !

En 1996, ce service, l'apport volontaire, naissait. Des évolutions, tant matériels qu'humains ont permises de prétendre à un bel avenir.

Mais au fil du temps, comme dans tous les services d'ailleurs, des problèmes sont apparus : matériel, humains, managériaux...

Notre syndicat est intervenu à plusieurs reprises, même en accompagnant au tribunal administratif par suite de décisions arbitraires.

Ce service, complémentaire de la collecte en porte à porte, est fortement attaché aux problématiques liées au climat social de la collecte en général. Penser que celui-ci doit travailler en toute autarcie serait une erreur. Pourtant, force est de constater qu'un fossé s'est creusé au fil des années entre cette collecte et le porte à porte.

Il est urgent aujourd'hui de protéger tant les agents que cette compétence métropolitaine acquise après la mobilisation des agents il y a maintenant 25 ans.

Oui, trop de problèmes nous sont remontés
Oui, l'organisation au fil du temps a changé
Oui, les missions ont évolué au fil des années

En définitive, ce service d'apport volontaire, collecte du verre, mais aussi des ordures ménagères d'une autre façon. Il doit-être pris au sérieux dans ses missions tout autant que la collecte en porte à porte. Déjà en 2008, puis en 2011, la CGT intervenait sur des revendications internes pour des agents supplémentaires, les périodes de congés, une prime de sujétion pour le ramassage des poches et des

encombrants et bien évidemment...régler des problèmes hiérarchiques et les méthodes de management et en 2014 l'octroi en équivalence de jours de pénibilité.

Enormément de similarités donc avec la collecte. Mais les problèmes sont loin d'être réglés et aujourd'hui, les agents se mobilisent encore pour s'exprimer sur les problématiques liées au travail et les méthodes employées qui, à termes, risquent d'être préjudiciables pour la pérennité de ce service.

Nous avons donc rencontré les agents qui nous ont fait part de ce que l'on craignait. Quelques sujets mis sur la table :

-**Manque de moyens matériel** (3 camions doivent arriver mais il faut compter avec la vétusté de ceux qui restent). En revanche, « obligation » d'utiliser les portables personnels pour répondre et prendre des photos des lieux de collecte. A quand l'arrêt du matériel personnel ? ;

-**GPS** : Matériel inadapté (pour VL) et pas avec les bonnes configurations pour collecter les bornes ;

-**Système Indo** : alors que cela devrait être un outil d'optimisation des secteurs il servirait aussi à...suivre (flicage) les chauffeurs ! Il va falloir ressaisir le CHSCT !

-**Organisation du travail** : Souvent, le secteur fini, partir sur un autre en supplément qui ne peut être fait par manque de personnel. Cela engendre des surcharges qui sont réprimandées !

VEOLIA aussi est de la partie, et ce, depuis un moment déjà ! L'entreprise privée collecte des secteurs pour palier l'absentéisme. Au lieu de comprendre ce qu'il se passe, on fait revenir le privé, facile ! Se dirige-t-on comme l'hypercentre de Bordeaux ?

Depuis toutes ces années, les tracasseries ont été étouffées et malgré une enquête sociale avec la psychologue du travail +RPS sur les problèmes managériaux, rien n'évolue vraiment. Même pas l'élaboration d'un tirage (copié sur la collecte) ne changera cela. D'autant plus que la collecte en apport volontaire s'étend, pour bien faire, en plus de l'organisation, les effectifs sont à revoir.

Mais au regard des luttes qui ont permises à ce service d'être repris au privé, il serait inconcevable que nous, CGT, laissions faire et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que le calme revienne et qu'une organisation saine permette aux agents de travailler dans les meilleures conditions.

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>



On lâche rien !